

**AVIS DE LA DELEGATION CNE DU PERSONNEL
AU CONSEIL D'ENTREPRISE
SUR DES PROJETS D'INSTITUTS DE RECHERCHE ET PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES
DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES**

Suite à la consultation des membres du personnel du secteur des sciences exactes, concernés par les projets d'instituts de recherche ci-après

- *Institut de mécanique, matériaux et génie civil (iMMC)*
- *Institut des Sciences de la Terre, de la Vie et de l'Environnement*
- *Institut de la matière condensée et des nanosciences (IMCN)*
- *La confirmation de l'Institut des Sciences de la Vie*

Et par les plateformes suivantes :

- *la plate-forme technologique dédiée au calcul intensif et au stockage de masse (CISM)*
- *la plate-forme technologique sectorielle Wallonia infrastructure nano fabrication (WINFAB)*
- *la plate-forme technologique Wallonia electronics and communications measurements (WELCOME)*
- *la plate-forme technologique de protéomique et d'analyse de protéines par spectrométrie de masse (MASSPROT)*

la délégation CNE du personnel au Conseil d'entreprise fait part des observations et avis suivants :

1. Remarques, observations et avis ayant trait aux différents projets d'instituts

- **Institut de mécanique, matériaux et génie civil (iMMC)**

Le projet, qui fédère le département MECA et trois unités, a été adopté par une assemblée générale. Cet institut bénéficie d'une adhésion forte de l'ensemble des personnels affectés (académique, scientifique, technique et administratif).

Les membres du personnel ont été invités à signer leur adhésion au projet d'institut. Cette liste des signataires est restée confidentielle.

Pour le personnel MECA, la création de l'institut ne provoque pas de changements profonds. Une difficulté se pose en ELEC, en raison de sa division entre deux instituts (dont ICTEAM). La question de l'affectation des ressources humaines se pose.

iMMC regroupe des enseignants qui donnent cours à un nombre important d'étudiants.

Dans cet institut, le PAT joue un rôle important sur le plan technique dans la recherche et dans l'enseignement (en ce compris encadrement de projets dans les laboratoires). Les encadrements s'effectuent depuis le 1^{er} Bac jusqu'au doctorat. Il existe dès lors une inquiétude quant à l'affectation et la répartition des postes PAT.

Des postes PAT risquent d'être affectés à deux instituts, étant donné le type de fonction exercée.

Le regroupement géographique de l'iMMC prévu dans des bâtiments proches ne semble pas poser de difficultés.

L'implication forte de l'atelier PRM dans l'institut nécessite une modification de son mode de fonctionnement en rapport avec ses sources de financement. En effet, l'atelier tire une partie de ses ressources des prestations pour tiers et il existe une tension entre les prestations de services extérieurs par rapport aux besoins intérieurs. Cette tension doit être réglée dans le cadre de la création de l'institut, car elle existe depuis longtemps au sein du département MECA.

La priorité de rattachement des assistants aux Facultés et/ou aux instituts risque de poser de graves tensions entre les besoins d'enseignement et de recherche. L'affectation prioritaire des assistants aux Facultés risque de provoquer un raidissement des instituts, qui risquent à l'avenir de refuser d'affecter des chercheurs ou boursiers à de l'encadrement pédagogique.

En fonction de ces observations, la délégation CNE du personnel remet sur ce projet d'institut un avis favorable .

- **Institut des Sciences de la Terre, de la Vie et de l'Environnement :**

L'ensemble du personnel du futur institut n'a pas une connaissance précise du projet d'institut présenté, il y a quelques mois, au Cac et au CE. Il existe également des problèmes de consultation, en ce compris des présidents de départements et unités, sur le projet. Les niveaux d'information et de consultation du personnel apparaissent limités et diversifiés. L'institut n'est pas aussi loin que les autres au niveau de sa structuration interne.

Il existe des craintes au niveau du PAT sur la division des tâches et la définition des fonctions entre Facultés et instituts. Des craintes s'expriment également chez les assistants dont la fonction couvre à la fois l'encadrement pédagogique et la recherche doctorale. Enfin, nonobstant ce qui est mentionné dans le projet (section 5.2), des craintes s'expriment au niveau du rattachement des CLC (en local ou en ADFI ?).

L'institut se focalise sur les changements écologiques de la planète et le rôle du facteur humain. Cet institut est basé sur une fédération interdisciplinaire (Terre et climat ; biodiversité ; impact humain en agronomie et sur les territoires). L'institut prévoit de créer des sous-structures, en fonction de regroupements selon les thématiques de recherche. L'institut couvre des problématiques très larges, importantes du point de vue sociétal et scientifique.

L'institut est basé sur le regroupement d'équipes provenant de trois Facultés, avec une dominante venant d'AGRO. Les porte-paroles de cet institut souffrent de l'absence de clarté quant au projet de constitution et de gouvernance du secteur SE.

L'institut est soucieux d'assurer la coordination enseignement-recherche, notamment au niveau du secteur.

Le rapprochement géographique des équipes faisant partie de l'institut apparaît important pour sa cohésion interne.

Compte tenu des observations des membres du personnel qui ont participé à la réunion du 16 octobre, il ne paraît pas possible à la délégation CNE du personnel, à ce stade, de remettre dès à présent un avis sur ce projet.

- **Institut de la matière condensée et des nanosciences (IMCN) :**

Le projet d'institut a fait l'objet d'une consultation sous forme d'une assemblée générale du personnel en juin 2008. Des représentants du PAT ont été associés à l'élaboration du projet, ce qui facilite l'adhésion du personnel à l'institut.

Cet institut regroupe du personnel provenant de trois Facultés.

Le PAT des départements et unités s'inquiète, suite à la suppression de ces dernières, de la nouvelle définition des fonctions, partagées entre enseignement et recherche. L'inquiétude première est la clarification de la ligne hiérarchique de chacun, plus particulièrement au sein des projets de plates-formes technologiques en cours de discussion dans le cadre du futur institut. Il existe en effet une tendance, dans cette réforme, à accroître les niveaux hiérarchiques et alourdir le processus de décision (éloignement par rapport au décideur final).

Les affectations de PAT au secrétariat de l'institut restent encore dans le flou. L'incertitude peut susciter du désintérêt.

L'organisation interne des trois pôles de recherche n'est pas précisée dans le document, malgré le fait qu'ils rassemblent chacun un nombre important de PAC. Les pôles sont d'une taille supérieure aux unités de recherche actuelles.

En fonction de ces observations, la délégation CNE du personnel remet sur ce projet d'institut un avis favorable.

Institut des Sciences de la Vie

Dans le prolongement de l'avis rendu le 27 mars 2000, la délégation CNE du personnel remet un avis favorable sur la demande de confirmation de l'Institut des sciences de la vie.

2. Avis de la délégation CNE du personnel concernant les projets de plates-formes technologiques

La délégation CNE du personnel rappelle son avis du 17 mars 2008 sur les Plates-formes dans lequel elle indique notamment que la création des plates-formes technologiques ou logistiques au sein de l'UCL engendre de réelles craintes et interrogations au sein du personnel administratif et technique, qu'il soit au cadre ou sur ressources extérieures. Cela résulte de l'incertitude sur le rattachement du personnel affecté aux futures plates-formes : UCL, Secteur, Institut et/ou Ecole et/ou Plates-formes... La délégation CNE demande que le lien hiérarchique soit clarifié, pour éviter que ce personnel soit écartelé entre diverses demandes provenant de plusieurs responsables qui puiseraient du personnel ou du temps de travail dans les plates-formes sans aucune concertation ni coordination.

Sur les projets de plates-formes CISM, WINFAB et MASSPROT, la délégation CNE remet un avis favorable.

Sur le projet de plate-forme Welcome, de l'avis du personnel, la plateforme institutionnalise une situation existante, mais où les lieux de travail sont aujourd'hui éparpillés géographiquement. Le regroupement géographique, né d'une bonne collaboration entre membres du PAC et du PAT, augmentera les contacts, renforcera les liens et donnera une plus grande visibilité aux activités. Cette structure donnera également plus de reconnaissance au PAT.

Les liaisons fonctionnelles entre cette plate-forme et l' (les) institut(s) devraient être précisées, une plate-forme pouvant être, semble-t-il, « pluri-instituts ».

La délégation CNE du personnel sur le projet Welcome remet un avis favorable.